

# DES VISITES POUR LUTTER CONTRE LA SOLITUDE



BINOME 21

Dijon (21)

Fiche publiée le 29/05/2015

## OBJECTIFS

Lutter contre la solitude et l'isolement. Favoriser le lien intergénérationnel. Contribuer à préserver l'autonomie et le maintien à domicile.

## PRATIQUE

Créer une association en lien avec l'Agence du Service Civique. Recruter des jeunes volontaires et les former aux spécificités du grand âge. S'entourer de partenaires. Communiquer auprès des aînés. Mettre en relation volontaires et seniors. Assurer le suivi et l'évaluation des actions.



## UN ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE ET EN EHPAD

Binôme 21 est une association dijonnaise, loi 1901, qui promeut l'intergénérationnel. Depuis 2011, elle propose aux seniors en perte d'autonomie qui le désirent un accompagnement par un jeune en Service Civique volontaire. Durant 6 mois et à raison de deux à six heures de visite hebdomadaire, un jeune se rend chez un aîné pour un temps de convivialité. Il peut rendre quelques services de type aide aux démarches administratives, accompagnement pour faire une course ou bien seulement partager un moment de discussion, de jeu et autres activités de loisirs. Un volontaire ne doit en aucun cas se substituer à un professionnel de l'aide à domicile. L'association propose également aux aidants de personnes âgées des moments de répit avec la présence d'un volontaire durant leur absence. Ces jeunes interviennent aussi dans sept EHPAD où ils accompagnent l'animatrice. En 2015, une cinquantaine de personnes âgées dijonnaises bénéficie de ce dispositif, une autre cinquantaine est suivie dans quelques communes rurales du département grâce à 13 jeunes volontaires.

## DES VOLONTAIRES FORMÉS POUR ACCOMPAGNER

L'association se compose d'une Présidente bénévole, de 4 bénévoles seniors et d'une employée à mi-temps.

Le recrutement des volontaires se fait suite à leur candidature auprès de l'Agence du Service Civique. Ils sont d'abord reçus en entretien de façon à mesurer leur motivation et leurs capacités. Ils doivent être âgés de 18 à 25 ans. Dès la première semaine ils reçoivent une formation initiale autour de la personne âgée, ses besoins et ses difficultés, puis, trois heures par mois. Ils bénéficient également d'un suivi avec un psychologue deux fois par semestre, d'un tutorat et d'une formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

Leur emploi du temps est fixé pour les 6 mois de Service Civique à raison de 24 heures auprès des seniors auxquelles il faut ajouter les déplacements dont une partie des frais est prise en charge par les aînés visités.

Les personnes âgées intéressées par le dispositif reçoivent la visite d'un bénévole de l'association qui engage le dialogue pour définir leurs besoins et leur proposer l'intervention d'un jeune volontaire. La

première rencontre entre le senior et le jeune se fait en présence d'un bénévole. Un contrat tripartite est signé.

### DES RETOURS POSITIFS DE PART ET D'AUTRE

Ce dispositif reçoit beaucoup de retours positifs, que ce soit du côté des jeunes ou de celui des aînés. Les seniors demandent souvent le renouvellement de l'accompagnement avec un autre jeune à l'issue des 6 mois. Ils peuvent demander la continuité du suivi même s'ils doivent s'installer en EHPAD. Ainsi, le passage du domicile à l'EHPAD peut être atténué grâce à cet accompagnement qui se poursuit. Ils apprécient la présence de ces jeunes motivés pour les écouter, les accompagner, les distraire ce qui leur permet aussi de retrouver plaisir et confiance

en eux. Quant aux jeunes ils bénéficient d'une expérience très enrichissante qui est une plus-value sur le marché du travail. Certains décident même d'orienter ensuite leur recherche de travail auprès du public âgé.

### UNE COMMUNICATION NÉCESSAIRE

Binôme 21 communique grâce à ses nombreux partenaires, auprès des professionnels, des mairies, des clubs de retraités, lors de réunions d'informations. Elle reçoit le soutien de la ville de Dijon. La communication se fait également par voie de presse et avec leur site Internet. Surtout, le bouche à oreille des personnes âgées entre elles contribue à faire vivre ce dispositif.



### APPEL A CONTRIBUTION

Si, comme Binôme 21, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. [rfvada@gmail.com](mailto:rfvada@gmail.com)